FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 08-mai-2025 **Version** 3

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PC® 164 SUISSE

Numéro du fiche de données de sécurité OCPC00132

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels
Adhésifs
enrobage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur Pittsburgh Corning (Schweiz) AG
Schöngrund 26
6343 ROTKREUZ
T +41 (0)41 798 07 07
F +41 (0)41 798 07 67

Adresse e-mail SDS.compliance@owenscorning.com
Site Internet www.foamglas.com

Telephone number T +32 (0)13 661 721, F +32 (0)13 667 854

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +32 (0)13 661 721

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Europe	**112**
Autriche	Vergiftungsinformationszentrale (Poisons Information Centre) +43 1 406 43 43
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentralec/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid +32 70 245 245
Bulgarie	Национален токсикологичен информационен център (National Toxicological Information Centre)National Clinical Toxicology Centre, Emergency Medical Institute "Pirogov" +359 2 9154 409
Croatie	Centar za kontrolu otrovanjaInstitut za medicinska istraživanja i medicinu rada +385 1 234 8342
République tchèque	Toxikologické informační středisko +420 2 2491 9293/5402 +42 2 2491 5402
Danemark	GiftlinjenBispebjerg Hospital +45 82 12 12 12 +45 35 31 55 55
Estonie	Eesti Vabariik Mürgistusteabekeskuse telefoninumber 16662; + 372 794 3794
Finlande	Myrkytystietokeskus +358 9 471 977
France	ORFILA Hôpital Fernand Widal +33 1 45 42 59 59
Allemagne	Giftnotruf der CharitéCharité-Universitätsmedizin - Campus Benjamin Franklin, Berlin +49 30 19240
Hongrie	Országos Kémiai Biztonsági Intézet (National Institute of Chemical Safety)Egészségügyi

	Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat (Health Toxicological Information Service) +36 80 20 11 99
Irlande	National Poisons Information CentreBeaumont Hospital +353 1 809 21 66 (public, 8am - 10pm, 7/7)+353 01 809 2566 (Professionals, 24/7)
Italie	Centro Antiveleni (Poisons Centre)Dipartimento di Tossicologia Clinica, Universita Cattolica del Sacro Cuore +39 06 305 4343
Lettonie	Valsts Toksikoloģijas centra Saindēšanās un zāļu informācijas centrs. +371 67042473
Lituanie	Apsinuodijimų kontrolės ir informacijos biuras +370 5 236 20 52/ +370 687 53378 +370 687 53378
Pays-Bas	Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum (NVIC)NB Uitsluitend bestemd om professionele hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen +31 30 274 88 88
Norvège	GiftinformasjonenGiftinformasjonssentralen (Helsedirektoratet) +47 22 591300
Pologne	Informacji toksykologicznej (National Poisons Information Centre)The Nofer Institute of Occupational Medicine (Lòdz) +48 42 63 14 724
Portugal	Centro de Informação Antivenenos - CIAV - (+351) 800 250 250
Roumanie	Biroul RSI si Informare ToxicologicaApelabil intre orele 8:00 – 15:00 +40 21 318 36 06 (Apelabil intre orele 8:00-15:00)
Russie	Информационно-консультативный токсикологический центр Министерства здравоохранения Российской Федерации (RTIAC)Министерство здравоохранения Российской Федерации (Ministry of Health of the Russian Federation) +74 959 28 16 87 (русский)
Saudi Arabia	The Regional Poison Control Center, Dammam (DPCC) +966 55 388 0087
Slovaquie	Národné toxikologické informačné centrum (National Toxicological Information Centre) (NTIC)University Hospital Bratislava +421 254 77 41 66
Slovénie	Poison CentreDivision of Internal Medicine + 386 41 650 500
Espagne	Servicio de Información ToxicológicaInstituto Nacional de Toxicología y Ciencias Forenses +34 91 562 04 20
Suède	Giftinformationscentralen Swedish Poisons Information Centre, Karolinska Hospital +46 833 12 31 (International) 112 - begär Giftinformation (National)
Suisse	Centre Suisse d'Information ToxicologiqueSwiss Toxicological Information Centre 145 / +41 442 51 51 51
Turquie	Toxicology Department and Poisons Centre Refik Saydam Central Institute of Hygiene 0 800 314 7900 (Turkey) only+90 0312 433 70 01
Royaume-Uni	National Poisons Information Service (Newcastle Centre)Regional Drugs and Therapeutics Centre, Wolfson Unit 0844 892 0111 (UK only, 24/7, healthcare professionals only)

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

EUH208 - Contient (reaction mass of 5-chloro-2- methyl-2H-isothiazol-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one). Peut produire une réaction allergique
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

2.3. Autres dangers

Autres dangers
UE – Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR) – Substances actives
reaction mass of 5-chloro-2- methyl-2H-isothiazol-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-2H-isothiazol-3- one [EC no. 220-239-6] (3:1).
Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)
Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Nature chimique
émulsion.

Nom chimique	Numéros CE (Numéro index)	Numéros CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Cellulose (fibre de papier)	232-674-9	9004-34-6	1-2	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Benzisothiazoline-3-one	220-120-9	2634-33-5	<0.05	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Specific Concentration Limits: C ≥ 0.05%: Skin Sens. 1 H317	01-2120761540-60
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	-	55965-84-9	=>0.00025-<0.0015	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 2 (H310) Acute Tox. 2 (H330) Skin Corr. 1C (H314) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) (EUH071) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	01-2120764691-48

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Informations supplémentaires
Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de REACH Annexe II Section 3.2

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Personnel de premiers secours : Attention à votre propre protection. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure.

Inhalation

• EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
• Si les symptômes persistent, consulter un médecin

Contact avec la peau

• Laver au savon et à l'eau
• Si les symptômes persistent, consulter un médecin
• Non irritant pendant l'utilisation normale

Contact oculaire
- Si les symptômes persistent, consulter un médecin
- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes
- Conserver à des températures comprises entre 20 et 30 °C

Ingestion
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
- Rincer la bouche

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes
- L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée
- Peut provoquer une irritation oculaire
- Peut provoquer une réaction allergique cutanée

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés
- Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique
- Le chauffage provoquera une montée en pression avec un risque d'éclatement

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu
- Évacuer le personnel vers des zones sûres
- Refroidir les fûts au jet d'eau
- Éviter le rejet dans l'environnement
- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles
- Évacuer le personnel vers des zones sûres
- Rester en amont du vent
- Ventiler la zone affectée
- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Se laver soigneusement après toute manipulation
- Éviter le contact avec les yeux et la peau

Pour les secouristes
- Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8
- S'assurer que des procédures et des entraînements pour la décontamination d'urgence et l'élimination sont en place.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement
- Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau
- Voir section 12 pour des informations écotoxicologiques supplémentaires

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement
• Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13)

Méthodes de nettoyage
• Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois)

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques
• Voir la section 8 pour plus d'informations
• Voir la section 13 pour plus d'informations

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger
• Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
• Utiliser l'équipement de protection individuel requis
• Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8
• Éviter le rejet dans l'environnement

Remarques générales en matière d'hygiène
• Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité
• Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux
• Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
• Enlever et laver les vêtements contaminés avant la réutilisation.
• Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
• Éviter de respirer (les poussières, les vapeurs, les brouillards, les gaz)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation
• Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé
• Protéger contre le gel
• Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire
• Conserver à des températures comprises entre 5 et 25 °C

Matières incompatibles
• Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
• Aucune utilisation finale particulière n'a été identifiée à ce jour.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH	Australie	Autriche	Belgique	Bulgarie
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6		10 mg/m³		10 mg/m³ TWA	
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9			TWA: 0.05 mg/m³		

Nom chimique	Croatie	République tchèque	Danemark	Finlande	France
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6	TWA: 10 mg/m³ TWA: 4 mg/m³				TWA: 10 mg/m³

	STEL: 20 mg/m³				
Nom chimique	**Allemagne**	**Grèce**	**Hongrie**	**Irlande**	**Italie**
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6				TWA: 10 mg/m³ STEL: 30 mg/m³	
Nom chimique	**Lettonie**	**Lituanie**	**Pays-Bas**	**Norvège**	**Pologne**
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6	TWA: 2 mg/m³				
Nom chimique	**Portugal**	**Roumanie**	**Russie**	**Slovaquie**	**Slovénie**
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6	TWA: 10 mg/m³	TWA: 10 mg/m³	MAC: 10 mg/m³		
Nom chimique	**Espagne**	**Suède**	**Suisse**	**Royaume-Uni**	
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6	TWA: 10 mg/m³		TWA: 3 mg/m³	TWA: 10 mg/m³ TWA: 4 mg/m³ STEL: 20 mg/m³ STEL: 12 mg/m³	
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9			TWA: 0.2 mg/m³		

Dose dérivée sans effet (DNEL) • Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) • Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques • Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage • Lunettes de sécurité étanches
• (EN 166)

Protection des mains • Gants en caoutchouc
• Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés
• Les gants doivent être conformes à la norme EN 374

Protection de la peau et du corps • Vêtements de protection adaptés

Protection respiratoire • Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement • Éviter le rejet dans l'environnement

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Aucune information disponible
Aspect Pâte
Couleur Gris
Odeur Aucune donnée disponible.
Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
pH	Aucune donnée disponible	
non applicable		
Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible
Point / intervalle d'ébullition		Aucune donnée disponible
Point d'éclair		non applicable
Taux d'évaporation		non applicable

Aucun(e) connu(e)		**Inflammabilité (solide, gaz)**	Aucune donnée disponible
Aucun(e) connu(e)		**Limites d'inflammabilité dans l'air**	
Aucun(e) connu(e)		**Limite supérieure d'inflammabilité:**	Aucune donnée disponible
		Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
		Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Aucun(e) connu(e)		**Densité de vapeur**	Aucune donnée disponible
		Densité relative	Aucune donnée disponible
Aucun(e) connu(e)		**Hydrosolubilité**	Miscible à l'eau
		Solubilité(s)	Aucune donnée disponible
Aucun(e) connu(e)		**Coefficient de partage**	2634-33-5 = 0.7, 55965-84-9=0.75
Aucun(e) connu(e)		**Température d'auto-inflammabilité**	Aucune donnée disponible
Aucun(e) connu(e)		**Trait d'union**	Aucune donnée disponible
Aucun(e) connu(e)		**Viscosité**	Indéterminé(e)(s)
Aucun(e) connu(e)		**Viscosité dynamique**	Aucune donnée disponible

Propriétés explosives Tel qu'il est fourni, le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible
Masse molaire Aucune information disponible
VOC Aucune information disponible
Densité de liquide Aucune information disponible
Masse volumique apparente Aucune information disponible

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité • Pas de reactivité connue

10.2. Stabilité chimique

Stabilité • Stable dans les conditions normales

Données d'explosion
Sensibilité aux chocs mécaniques • Non
Sensibilité aux décharges statiques • Non

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses • Aucune dans les conditions normales de traitement.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter • Aucun(e) connu(e)

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles • Aucune information disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la décomposition • Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Informations sur le produit **Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies**

Ingestion Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Cellulose (fibre de papier)	> 5 g/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5800 mg/m³ (Rat) 4 h
Benzisothiazoline-3-one	> 490 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	457 mg/kg (Rat)	660 mg/kg (Rabbit)	2.36 mg/l (Rat) 4 h

11.2 Informations sur d'autres dangers

Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Faible niveau de toxicité d'après les composants

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Benzisothiazoline-3-one	EC50/72h 0,11 mg/l	LC50/96h 2,2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)	EC50/48h 2,9 mg/l (Daphnia magna)
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolo	EC50/24h 0,0107 mg/l	LC50/96h 0,19-0,3 mg/l	LC50/48h 0,18 mg/l (Daphnia

ne, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	EC50/48h 0,0181-0,0371 mg/l EC50/72h 0,0063-0,0273 mg/l		magna) LC50/96h 0,282 mg/l (Daphnia magna) EC50/24h 0,109 mg/l (Daphnia magna) EC50/48h 0,16 mg/l (Daphnia magna) NOEC (14d) 0,035 mg/l (Daphnia magna) NOEC (21d) 0,011-1,05 mg/l (Daphia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation.

Nom chimique	Coefficient de partage
Benzisothiazoline-3-one	0.99
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	0.7

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT).

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Cellulose (fibre de papier)	Pas de PBT/vPvB
Benzisothiazoline-3-one	Pas de PBT/vPvB
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	Pas de PBT/vPvB

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

12.7. Autres effets néfastes

Component	Autres effets néfastes
Benzisothiazoline-3-one 2634-33-5 (<0.05)	EC 50 (3h) 10.3 mg/l.
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9 (=>0.00025-<0.0015)	EC 50 (3h) 4.5 mg/l.

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés
- Ne doit pas être rejeté dans l'environnement
- L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur

Emballages contaminés
- Éliminer en toute sécurité les récipients vides et les déchets
- Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage
- L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et

locales en vigueur

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV

• Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé
• Les codes de déchets suivants ne sont qu'une suggestion :
• 08 01 20

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Polluant marin	non applicable
14.6 Dispositions spéciales	Non
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Dispositions spéciales	Non

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Dispositions spéciales	Non

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Dispositions spéciales	Non

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6	RG 66	-
Benzisothiazoline-3-one 2634-33-5	RG 65	-

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) Low hazard to waters

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :
Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
Benzisothiazoline-3-one - 2634-33-5	75.	
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone - 55965-84-9	75.	

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
non applicable

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique
Aucune information disponible

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

*****	Désignation « Peau »	**Plafond**	Valeur limite maximale
STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)	**TWA**	TWA (moyenne pondérée en temps)

Date de révision 08-mai-2025

Remarque sur la révision Mise à jour du format du document

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité
Un soin particulier a été apporté à la préparation de l'information contenue dans cette fiche des données de securité, mais le producteur n'y émet aucune garantie commerciale. Le producteur ne pourra être tenu pour responsable des conséquences d'une mauvaise utilisation de ce produit ou d'une mauvaise interprétation de cette information.

Fin de la Fiche de données de sécurité